Annexe « A » de la
Politique 13-17 de la LCAC

DEMANDE POUR LA MÉDAILLE DE SERVICE DES BÉNÉVOLES
LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA

Pour être admissible à cette distinction, un bénévole ou un membre doit avoir complété avec succès cinq (5) années de service continu et méritoire à la LCAC et être recommandé au niveau de la division ou national où le membre est en service. Un certificat et une épinglette particulière accompagnant la médaille lui sont également décernés. Les détails sont disponibles dans le document principal de la Politique 13-17.

Nom du bénévole : _____

Adresse : _____

Téléphone : (____) _____ Courriel : _____

Division : _____ Date d'entrée en service: _____ Nombre d'années de service : ____

RECOMMANDATION :

Nous attestons par la présente que le bénévole mentionné ci-haut a atteint la période d'admissibilité pour service méritoire à la Ligue des cadets de l'Armée du Canada conformément à la Politique 13-17 de la LCAC, et nous le recommandons pour la Médaille de service des bénévoles en reconnaissance de ce qui suit :

_____

_____

_____

Nominé par:	Approuve par:	Authorizé par:
_____	_____	_____
Président du comité répondant	Président de la division	Pour le Comite Exécutif National
Date: _____	Date: _____	Date: _____

Adresse de livraison : _____

(Médaille) _____